MAIRIE d'AZERAILLES 54122





Azerailles HORIZON 2020

BULLETIN D'INFORMATION

Editorial: Limitation provisoire de certains usages de l'eau au sein de la zone de gestion « Moselle amont et Meurthe » dans le département de Meurthe-et-Moselle,

Nous avons reçu le 1^{er} août 2019 l'arrêté préfectoral concernant les mesures à prendre dans cette période de grande sécheresse dont voici le résumé :

« Le comité sécheresse du département de Meurthe-et-Moselle s'est réuni le 01 août 2019 et a décidé le renforcement des mesures de restriction des usages de l'eau. L'ensemble du département passe en niveau d'alerte renforcée.

Ainsi les particuliers et les collectivités sont soumis, à compter du jeudi 1er août 2019, aux mesures suivantes :

- L'arrosage des jardins, des pelouses, des massifs floraux, des potagers, des espaces verts et des espaces sportifs est interdit de 9h à 20h;
- Le lavage des véhicules à domicile est interdit, il est obligatoire d'aller en station professionnelle ;
- Le remplissage (même partiel) et la vidange en milieu naturel des piscines privées est interdit, la vidange des plans d'eau est interdite ;
- Le lavage des voiries et des trottoirs est limité au strict nécessaire ;
- Le contrôle des bornes incendie est interdit sauf pour raison de sécurité **et** dérogation accordée par le service environnement de la DDT ;
- Tout prélèvement dans un cours d'eau à des fins non autorisées est interdit ;
- Tout prélèvement par le biais de forage doit être reporté à la fin de la période de sécheresse ;
- L'abreuvage du bétail par prélèvement dans un cours d'eau est interdit sans autorisation du service environnement de la DDT.

Ces mesures sont valables jusqu'au 15 septembre 2019 »



Sommaire

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2019	2
CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUILLET 2019	4
CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AOUT 2019	4
ETAT CIVIL	5
INFORMATIONS MUNICIPALES	7
INFORMATIONS DIVERSES – VIE ASSOCIATIVE	8

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2019

<u>Présents</u>: Rose Marie FALQUE, Yann KREMER, Olivier LEGROS, Martine MARCHAL, Pascal FRANTZ, Gaston GYSS, Yannick HOFFNER, Rose-Marie MAGNIER, Marie Christine MARCHAL-HERBER, Thomas MELLE, Stéphanie VANESON.

Absents excusés: Bernard SESMAT - Alain KRYZS

EMBAUCHE D'UN EMPLOI SAISONNIER

Pour remplacer les employés en vacance il est nécessaire, compte tenu du travail à réaliser pendant la période d'été, de recourir à l'embauche d'un emploi saisonnier en qualité d'adjoint technique.

Le conseil accepte à l'unanimité l'embauche d'un emploi saisonnier, du 17 juillet au 31 août 2019 et charge Madame le Maire de procéder au recrutement.

DEVIS LECOMTE ABATTAGE, DEBARDAGE BOIS SCOLYTES

Compte tenu des dégâts suite à infestation de scolytes il est nécessaire de procéder à l'abattage et au débardage de résineux dans la parcelle K.

- 15 € ABATTAGE ET DEMANTELLEMENT
- 10 € DEBARDAGE
- CABLAGE SI NECESSAIRE 85 € / HEURE

Le conseil accepte à l'unanimité

<u>DEVIS LECOMTE</u>: ABATTAGE, <u>DEBARDAGE PARCELLES 2 - 4 - 6 - 7 et 8, coupes de l'hiver 2019-2020</u>

Madame le Maire présente le devis de l'entreprise Benoit LECOMTE conformément au programme de coupe 2019/2020

- 10 € le m3 pour l'abattage
- 10 € le m3 pour le débardage
- Cablage si nécessaire 85 €/heure

Le conseil accepte à l'unanimité

CURAGE FOSSE, ETUDE DES DEVIS

Le fossé situé à proximité de la carrosserie doit être curé pour permettre le bon écoulement des eaux de pluie.

DEVIS DE l'entreprise ZABEL :

- Curage 600 € H.T.
- Déplacement 150 € H.T.
- Remplacement des buses 600 € H.T.
- Tête d'aqueduc 450€ H.T.

En option élargissement du passage de parcelles mitoyennes : 450 €. Soit au total 1800 € H.T. hors élargissement du passage

Le conseil accepte à l'unanimité

EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE

Suite au permis de construire accepté pour la méthanisation, la commune doit apporter l'eau potable sur le site.

Le devis global à la charge de la commune est de 7512€ H.T.

Après discussion le conseil souhaite recueillir plus d'informations sur les prescriptions liés aux fouilles à réaliser.

ACHAT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ET COUSSINS BERLINOIS

Pour ralentir la circulation rue du canal, il est nécessaire de poser des coussins berlinois.

Pour limiter la circulation de poids lourds sur le chemin derrière les Damottes la circulation doit être limitée aux engins de moins de 3,5 T(sauf ayants-droit).

Après discussion le conseil souhaite approfondir ces deux questions.

DEMANDE DE SUBVENTION CLUB BACCARAT BASKET

6 enfants sont licenciés au club de basket de Baccarat. Le club sollicite la commune pour une subvention.

Madame le Maire propose 120 € soit 20€ par enfant.

Le conseil accepte à l'unanimité

DEVIS DESHERBEUR MECANIQUE ET OUTILS COMBISYSTEME

Il est nécessaire de remplacer la débroussailleuse du centre technique.

Madame le Maire présente le devis de la société Georges Motocultures : 1314. 59 € H.T.

Le conseil accepte à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUILLET 2019

<u>Présents</u>: Rose Marie FALQUE, Yann KREMER, Olivier LEGROS, , Pascal FRANTZ, Gaston GYSS, Yannick HOFFNER, Alain KRYZS, Rose-Marie MAGNIER, Marie Christine MARCHAL-HERBER, Thomas MELLE, Stéphanie VANESON.

<u>Absents excusés</u>: Bernard SESMAT – Martine MATHES qui donne procuration à MME Rose-Marie FALQUE

EXTENSION DU RESEAU D'EAU POUR LA METHANISATION

Le conseil diffère la décision et demande une réunion avec les concessionnaires intervenant dans la zone afin d'établir les responsabilités de chacun.

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AOUT 2019

<u>Présents</u>: Rose Marie FALQUE, Yann KREMER, Olivier LEGROS, Bernard SESMAT, Martine MATHES, Pascal FRANTZ, Gaston GYSS, Thomas MELLE, Stéphanie VANESON.

<u>Absent excusé</u>: Marie Christine MARCHAL-HERBER, Rose-Marie MAGNIER qui donne procuration à Mme Rose-Marie FALQUE, Yannick HOFFNER, Alain KRYZS.

<u>DEVIS POUR L'EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE POUR LE PROJET DU</u> SITE DE METHANISATION

Après présentation de toutes les contraintes techniques par Madame le Maire, il a été décidé que la conduite d'eau sera repiquée au niveau du passage à niveau PN 29.

Une fouille d'environ 350 mètres linéaires sera réalisée jusqu'au site d'implantation de la méthanisation. Afin d'optimiser les coûts une seule fouille sera réalisée pour l'ensemble des réseaux : eau (à la charge de la commune) et électricité (à la charge de la méthanisation).

Le devis présenté par la société VICHARD TP pour la pose du réseau d'eau s'élève à 7286.64 € H.T. soit 7457.32 € TTC

Le conseil accepte ce devis par 8 voix pour et 2 abstentions

ETAT CIVIL

PACS:

Monsieur Stéphane VAGNER et Madame Aurélie REGNIER se sont pacsés le 28/06/2019. Toutes nos félicitations!

NAISSANCES:

- Aloïs, né le 22 juin 2019, fils de Robin GEORGES et de Aurélie REMY.
- Hugo, né le 21 juillet 2019, fils de Stéphane VAGNER et Aurélie REGNIER.

Toutes nos félicitations aux heureux parents!

BAPTEME CIVIL:

Célébration du baptême civil le 18 mai 2019 des enfants suivants :

- Léna MAIRY
- Pierrine JACQUOT WALBRECQ
- Kenny JACQUOT WALBRECQ

MARIAGE:

• Monsieur COMTE Pierre et Madame ORNY Marcelle mariés le 22/06/2019.



• Monsieur MALO Nicolas et Madame VINCENT Morgane mariés le 29/06/2019.



Monsieur STEIMER Samuel et Madame FORTIN Brigitte mariés le 29/06/2019.



Toutes nos félicitations aux jeunes mariés!

DECES:

Mademoiselle Manon MALO, décédée le 09 juillet 2019



Nous présentons nos condoléances à sa famille.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Balayage des caniveaux

La société COLIN réalisera la 2^{ème} campagne de balayage à Azerailles le 9 Septembre.

Il est possible cependant que ce passage soit décalé d'une journée en fonction des contraintes de service de cette société.

Pour la bonne réalisation de cette opération nous vous remercions d'éviter le stationnement le long des trottoirs

Rappel : Sauf passage imminent de la balayeuse, il convient de ne pas laisser de résidus dans les caniveaux et ce afin d'éviter le colmatage des avaloirs en cas de pluie.

Travaux de requalification, éclairage public

Début septembre seront démontés les anciens luminaires et installés les nouveaux luminaires. Sur tout le tronçon des travaux, l'éclairage public sera coupé pendant une semaine environ. Merci de votre compréhension

Remise des dictionnaires aux élèves de CM2

Comme chaque année la commune a offert un dictionnaire aux futurs collègiens. Alicia ETTER, Ethan SCHAPPACHER et Charlotte BLAZECK, absente le jour de la remise, quittent l'école d'Azerailles pour entrer en 6ème au collège de Baccarat à la rentrée prochaine.



Les élèves Alicia et Ethan entourés de Florence leur maitresse et Jennifer la directrice.

INFORMATIONS DIVERSES - VIE ASSOCIATIVE

Un nouveau commerce à Azerailles

Depuis début juillet, Madame Rachel Walbrecq a ouvert un commerce de vêtements au premier étage du 63 rue du Général Leclerc.

Forte de son expérience professionnelle de vendeuse, elle se lance dans la vente de vêtements : pour bébés à partir de 3 mois et pour enfants. Elle offre aussi une large palette de vêtements féminins : lingerie, jeans, robes, t-shirts, ainsi que parfums, bijoux et maquillage. Pour les hommes, elle propose pour l'instant uniquement des boxers.

Elle vous accueillera avec le sourire

Son magasin est ouvert tous les jours, sauf le jeudi soit :

- lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : de 10 h à 18 h

- et le dimanche de 14 h à 18 h

Commune de Azerailles Représentant légal : MME Rose-MarieFALQUE....

Directeur de la publication : MME Rose-Marie FALQUE. **Rédaction** : Mairie d'Azerailles 2 Place du Gal Hellé

54122 AZERAILLES

Date de parution et de Dépôt légal : 6716L101

Impression: INTERTRACE 215 Route de la Féculerie

88100 PAIR ET GRANDRUPT

